

À NE PAS OUBLIER

PROGRAMME D'IDENTIFICATION VISUELLE (PIV)

- ☐ AJOUTER LE LOGO À L'ENDROIT DÉFINI, SELON LE TYPE DE DOCUMENT.
- ☐ RESPECTER LA ZONE DE PROTECTION DU LOGO.
- ☐ SI VOUS DEVEZ Y APPOSER UN NOM D'INSTALLATION, RESPECTEZ LA ZONE DE PROTECTION DU LOGO.
- ☐ SI VOTRE DOCUMENT EST EN MODE RECTO VERSO, ASSUREZ-VOUS DE LAISSER UN DÉGAGEMENT POUR POUVOIR LE TROUER.
- ☐ UTILISER UNIQUEMENT LA POLICE CHALOUT POUR L'EN-TÊTE.
- ☐ UTILISER LA POLICE CHALOUT OU ARIAL POUR LE PIED DE PAGE ET POUR LE CORPS DE TEXTE, LA POLICE ARIAL ET/OU ARIAL NARROW.

Si des contraintes de production ne vous permettent pas de respecter les normes d'utilisation décrites ci-haut, prière de communiquer avec le Service des communications à l'adresse courriel suivante : communications.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca.
